

Semaine n° 4

Lutte contre l'absentéisme

« Préparons le retour »



Le retour d'un agent absent depuis longtemps est une étape cruciale, tant pour lui que pour la collectivité. En l'anticipant avec soin, vous favorisez une réintégration réussie, réduisez le risque de rechute et renforcez le lien entre l'agent et son environnement de travail. C'est en préparant le retour que vous transformez une absence en une nouvelle étape positive !

Des actions pour un retour réussi

Réduire le stress et l'anxiété de l'agent :

- **Sentiment de soutien et de considération :** L'agent se sent accompagné par son employeur et non oublié, ce qui réduit son appréhension face au retour. Savoir qu'il y a un plan et des personnes pour le soutenir diminue le stress lié à l'incertitude.
- **Maintien du lien avec l'environnement de travail et visibilité sur l'avenir :** Des contacts réguliers (non intrusifs et respectueux du repos) avec le service RH ou le manager peuvent aider l'agent à se sentir toujours intégré à l'équipe et à ne pas se sentir déconnecté. Des discussions sur les modalités de son retour (aménagement de poste, horaires progressifs) lui permettent de se projeter positivement et de mieux se préparer psychologiquement.

Faciliter la réintégration et maintien des compétences :

- **Préparation du poste de travail :** Identifier en amont les aménagements nécessaires (ergonomiques, techniques) assure que le poste sera adapté dès le retour, évitant ainsi un sentiment de décalage ou de difficulté dès les premiers jours.
- **Mise à jour des compétences :** Si nécessaire, anticiper des formations de remise à niveau ou d'adaptation aux évolutions du poste permet à l'agent de se sentir compétent et opérationnel, réduisant la peur de l'échec et la charge mentale.

Prévention de la récurrence de l'absentéisme :

- **Adaptation du poste et des missions :** En prenant en compte les restrictions ou les capacités réduites temporaires de l'agent, on évite une reprise trop brutale qui pourrait entraîner une rechute. Cela peut passer par une reprise à temps partiel thérapeutique ou un allègement temporaire des tâches.

Suivi médical renforcé : Collaborer étroitement avec la médecine du travail pour un suivi adapté et régulier de l'agent après son retour assure que les difficultés éventuelles sont identifiées et traitées rapidement.

- **Climat de confiance :** Une reprise accompagnée instaure un climat de confiance où l'agent se sent autorisé à exprimer d'éventuelles difficultés sans crainte de jugement, favorisant ainsi la mise en place rapide de solutions.

Un retour bien préparé est bénéfique pour la collectivité :

- **Réduction des arrêts de travail longs ou répétés** : Une bonne anticipation limite le risque de rechute et de nouveaux arrêts de travail, stabilisant ainsi les équipes.
- **Meilleure gestion des ressources humaines** : La planification du retour permet d'organiser plus efficacement les remplacements et la charge de travail des autres agents, évitant la surcharge.
- **Renforcement de la marque employeur** : Une collectivité qui prend soin de ses agents, même en longue maladie, renforce son image d'employeur soucieux du bien-être de ses personnels, ce qui est un atout pour l'attractivité et la fidélisation !
- **Maintien des compétences et de l'expérience** : Faciliter le retour des agents en longue maladie permet de conserver des compétences et une expérience précieuses au sein de la collectivité.

Agent rassuré et motivé : Prêt à reprendre son poste dans les meilleures conditions

Équipe stabilisée : Moins de perturbations et une meilleure organisation du travail

Collectivité engagée : Qui valorise ses agents et investit dans leur bien-être

Faisons de chaque retour une réussite !



Pour mettre en place une démarche d'accompagnement au retour, n'hésitez pas à contacter le Centre de Gestion.